

# Avis public

## Régie de l'énergie

### DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022 (DOSSIER R-4177-2021)

La Régie de l'énergie (la **Régie**) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Énergir, s.e.c. (**Énergir**) relative à l'approbation de son plan d'approvisionnement et à l'établissement de ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022. La Régie procédera à cet examen en deux phases. Les sujets d'examen de la phase 1 seront les suivants :

- le mode réglementaire allégé proposé pour 2022-2023 à 2024-2025;
- des mesures permanentes de lissage des tarifs à compter de l'année tarifaire 2022-2023;
- un seuil de matérialité lors de la mise à jour des informations contenues aux pièces d'un dossier tarifaire entre leur dépôt initial et la décision finale de la Régie.

La phase 2 sera consacrée à l'examen de l'ensemble des autres sujets permettant à la Régie d'approuver le plan d'approvisionnement et les *Conditions de service et Tarif* applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

### LES DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2021-163, la Régie reconnaît d'emblée comme intervenants au présent dossier les intervenants des dossiers R-4076-2018 et R-4151-2021 portant sur l'établissement des tarifs 2019-2020 et 2021-2022, respectivement.

Toute autre personne intéressée à participer à l'examen de la Demande doit faire parvenir à la Régie une demande d'intervention **au plus tard le 23 décembre 2021 à 12 h**. Cette demande doit être faite conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et aux instructions de la Régie contenues dans sa décision procédurale D-2021-163. Elle doit être transmise à Énergir dans le même délai.

La demande d'Énergir, les documents afférents, le Règlement de même que la décision procédurale D-2021-163 peuvent être consultés sur le site internet de la Régie au <http://www.regie-energie.qc.ca>.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)